



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site	306416	Numéro	T16774
Adresse du site	86, rue de la Tour	Hauteur	R+6 (23.67m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Orange (40/160/280°) et Free présents (20/140/270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	06/08/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	13/01/2019

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 315,75 et 195°.		
Distance des ouvrants	1.5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 12°</i>
Estimation	315° <5V/m - 75° <4V/m-195° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R+8 Az 315° et 195°</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes quadribandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	26.50m (315°) 17.15m (75 et 195°)

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

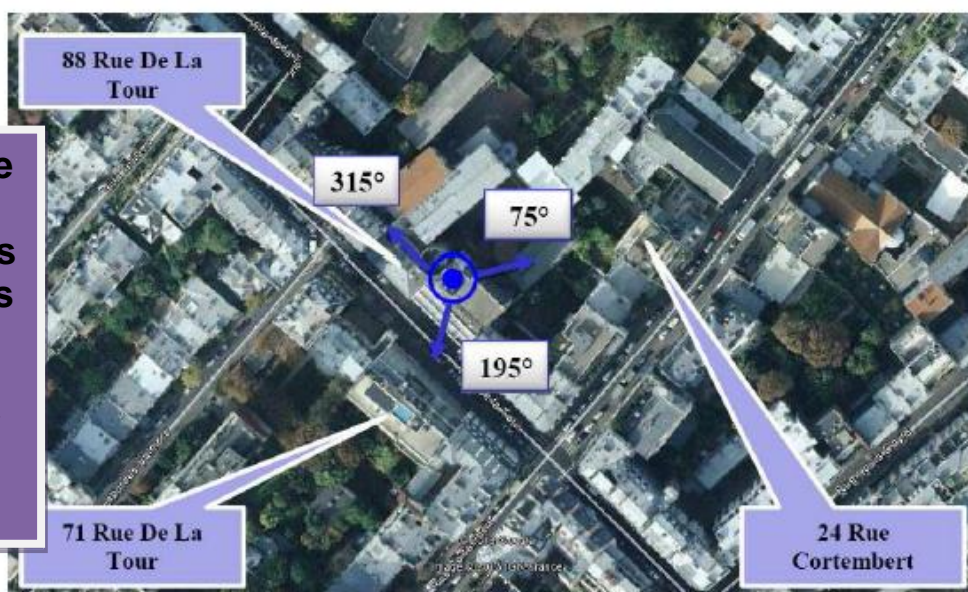
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Rayon de 100m autour du point d'implantation

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Départemental Eugène Delacroix	13 rue Eugène Delacroix 75016 Paris	R+2	Non	55.00m	1.88 V/m
Ecole Secondaire et Lycée privé – Institut de la Tour	86 rue de la Tour 75016 Paris	R+6	Non	20.00m	1.00 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Rayon de 25m autour du point d'implantation

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 75°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 75°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



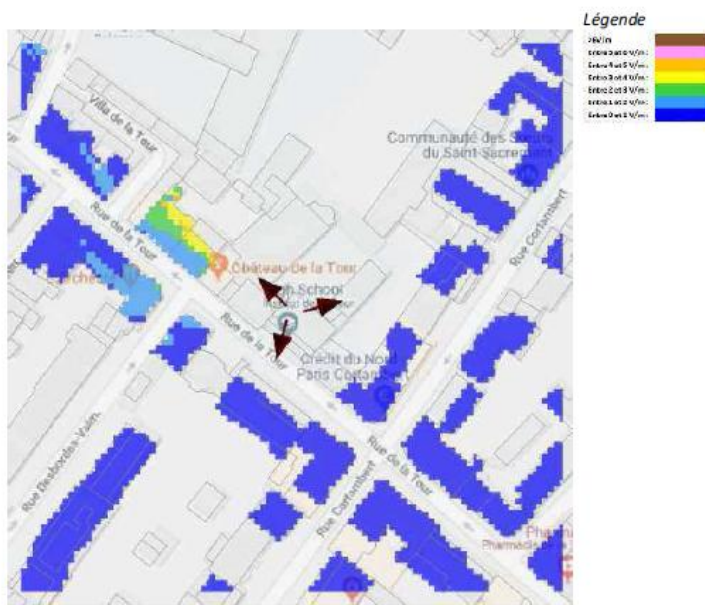
b. Azimut 195°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 195°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



c. Azimut 315°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 315°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

ARTE

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 75°	Azimut 195°	Azimut 315°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification
visuelle à prévoir

Vue des Azimuts



88 rue de la Tour - 75016 Paris
(R+8)

Azimut 315°



24 rue Cortembert - 75016 Paris
(R+7)

Azimut 75°



71 rue de la Tour - 75016 Paris
(R+8)

Azimut 195°